

Préparation à l'autorisation de conduite des pont roulant et portiques R.484

Les accidents avec des ponts roulants, des portiques ou des potences ont causé 227 accidents entre 1981 et 2009.

La cause d'accident la plus courante est la chute de la charge. Elle est due à un mauvais élingage de la charge, à un mauvais élingage, une conduite inappropriée ou, dans des cas plus rares, à une rupture mécanique.

Déroulement de la formation

Durée : 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires :

- Destiné à toute personne devant utiliser l'engin concerné

Prérequis :

- Être reconnu médicalement apte à la conduite de l'engin concerné
- Être en possession de ses EPI (Équipement de Protection Individuelle)
- Maîtrise suffisante de la langue française pour la compréhension des instructions

Nombre de participants : De 1 minimum à 6 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des ponts roulants en vue d'obtenir son autorisation de conduite

Contenu de la formation

- Connaissances générales
 - Règlementation
 - Devoirs
 - Responsabilités
- Technologie des ponts roulants
 - Les caractéristiques fonctionnelles
 - Les dispositifs de sécurité, leur fonction
 - Les organes de service et leur rôle
 - Les accessoires de levage
 - L'adéquation du pont roulant
- L'élingage
 - Les règles d'élingage
 - Les détériorations
- Exploitation des ponts roulants
 - Les risques liés à l'utilisation des ponts roulants
 - Les principales causes d'accident
 - Les risques de chute de la charge
 - L'environnement, la visibilité
 - Les opérations de fin de poste - maintenance

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- SAVOIR FAIRE PRATIQUES
 - Prise de poste, mise ne service et vérification
 - Conduite et manœuvres
 - Élingage
 - Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur CACES avec une expérience professionnelle dans le domaine enseigné - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo-projecteur)
- Exercice pratique avec le pont roulant de l'entreprise
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- La formation s'appuie sur des échanges, interrogations, démonstrations et mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation sommative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Obtenir le résultat attendu par la recommandation tant en théorie que en pratique

Modalités d'obtention : Un avis « après formation » sera remis à l'employeur en vue de l'autorisation de conduite
Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Non certificative

Durée de validité : 5 ans

Qualité : Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2021 : 9,5/10